

LA PRISON TUE

Les personnes condamnées à 15, 20, 30 ans,

Les personnes condamnées à des peines incompressibles de 20 à 30 ans,

Les personnes condamnées à perpétuité,

Les personnes condamnées à la double peine,

Les personnes dans les Quartiers d'isolement,

Les personnes dans les Quartiers disciplinaires,

Les personnes malades.

Les personnes en détention,

Les proches, et les familles...

**LA PEINE DE MORT
N'EST PAS ABOLIE
DANS LES PRISONS.**

LA PRISON APPEL À RÉUNION

le 18 JUIN 19^H

au CICP 21^{ter} rue Voltaire, 75011 Paris. M° rue des Boulets.

**organisation d'une semaine d'information
et de mobilisation autour des longues peines
et quartiers d'isolement fin Octobre**

A.R.P.P.I. association pour le respect des proches de personnes incarcérées
06.68.84.47.31 - arppi@live.fr - 1 allée des Érables 94410 Saint-Maurice